

7718 - Le quorum nécessaire pour la validité de la prière du vendredi

question

Question : Quel est le minimum de prieurs nécessaires pour la validité de la prière du vendredi? J'ai entendu diverses opinions sur ce sujet. Certains soutiennent la nécessité de la présence de 40 fidèles. D'autres pensent que deux personnes forment un groupe. Pouvez-vous nous éclairer sur cette question? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

J'ai posé à la Commission Permanente pour la Consultation Religieuse la question suivant : Quel est le nombre d'hommes, dont la présence est nécessaire pour la validité de la prière du vendredi? Certains disent que cette prière n'est valide que quand elle réunit 40 hommes. Si le nombre des présents est inférieur, doivent ils effectuer une prière de zuhr?

Réponse

La célébration de cette prière est une obligation à observer par les musulmans dans leurs localités le jour du vendredi, et sa validité dépend de la participation d'un groupe. Toutefois, aucun argument religieux ne vient étayer la nécessité d'un nombre déterminé pour sa validité. La participation de trois hommes ou plus suffit pour sa tenue correcte. Celui qui doit l'effectuer ne peut pas la remplacer par une prière du zuhr sous prétexte que le nombre des participants est inférieur à 40 selon la plus juste des avis des ulémas.

L'assistance ne vient que d'Allah.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons.